

République française

Département de l'Aisne

RF
PRÉFECTURE DE LAON

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 29/09/2022
002-210204756-20220923-DE_2022_046-DE

COMMUNE DE MONTAIGU

Séance du 23 septembre 2022

Membres en exercice : 13

Date de la convocation: 23/09/2022

Présents : 8

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-trois septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Caroline MITOUART

Votants : 11

Pour : 1

Présents : Caroline MITOUART, Alexandre PRESTAIL, Aymeric COLAS, Matthieu DEBLED, Freddy BESSE, Morgan BOURDON, Monique DE BROUWER, Brigitte GONON

Contre : 8

Abstentions : 2

Représentés : Grégory HAVEL par Monique DE BROUWER, Benoît BENSCH par Morgan BOURDON, David MASCRET par Freddy BESSE

Excusés :

Absents : Cindy DELAPLACE, Thomas HOUDELETTE

Secrétaire de séance : Monique DE BROUWER

Objet : Réalisation de places de stationnement - DE_2022_046

Madame le Maire expose à l'Assemblée que des véhicules stationnent régulièrement sur le trottoir dans le bas de la Rue de la Halle et que cela représente un danger pour les piétons.

Madame le Maire informe avoir organisé un rendez-vous avec la voirie départementale pour obtenir des conseils pour la réalisation de places de stationnement.

Madame le Maire présente aux Membres du Conseil Municipal un devis d'un montant de 459 € HT pour la réalisation de places de parking avec marquage au sol.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de voter contre la réalisation de places de stationnement.

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Maire, Caroline MITOUART

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___